

Répartition des tâches et des responsabilités

	Directeur-trice	PE	ATSEM
Organisation générale	Organise l'emploi du temps scolaire et répartit les services entre les enseignants. Une équipe d'Atsem est affectée à une école. Le /la directeur-trice peut réajuster leur répartition dans les classes en fonction des circonstances particulières.	Organise lui-même son espace classe	
Pédagogie	Autorise les sorties scolaires régulières et sollicite l'autorisation de la municipalité pour la participation des Atsem qui doivent également donner leur accord.	Lui seul peut animer une activité visant « la structuration » d'apprentissages disciplinaires.	Participe à tous les temps pédagogiques (y compris « EPS ») en fonction de l'organisation arrêtée avec le PE.
Educatif	Le directeur-trice et ses adjoints-tes fixent les modalités d'arrivée et de sortie des élèves. L'ATSEM ne peut en avoir la charge seul-e. La surveillance de la récréation fait partie des services de l'enseignant-te, elle ne peut être déléguée à un-e ATSEM. Elle est organisée par le directeur-trice.		
	Organise la surveillance du dortoir.		A en charge la surveillance du dortoir (par roulement ou en fonction de l'organisation de l'école).
Affectif	Tous les adultes se doivent d'être protecteurs et bienveillants : -ils posent un cadre sécurisant et aident les enfants à réguler positivement leurs émotions (écoute, discussion, prise en charge des situations conflictuelles, et.) -ils sont respectueux des valeurs de la République (pas de discrimination)		

Rôle et place différenciés selon les activités

Activité/ Domaines d'apprentissages	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'ATSEM
Accueil des élèves et de leur familles-Sortie des classe Apprendre ensemble et vivre ensemble	Accueil individualisée de chaque enfant et sa famille. Passage de consigne. Dialogue en relation duelle ou avec un petit groupe. Assure la transition avec le périscolaire. Gestion de la sécurité	Aide à l'accueil des familles et des enfants. Accompagnement vers les activités proposées. Aide à la régulation des jeux ou activités. Accompagnement à la gestion de la propreté. Gestion de la sécurité.
Temps d'apprentissages formels Tous	Définition des contenus, démarches et supports d'apprentissages. Pilotage et encadrement des activités. Observation des enfants dans « l'agir ». Sollicitations, relances des enfants en fonction de leurs besoins	Supervision des activités. Animation d'activités suivant les consignes de l'enseignant. Accompagnement à la gestion de la propreté. Aide active à l'autonomie des enfants par une organisation matérielle adaptée.
Regroupements Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Pilotage pédagogique et conduite du regroupement.	Organisation du matériel nécessaire pour les temps d'apprentissages formel et/ou surveillance des enfants qui ne participent pas au regroupement.
Activités physiques (en salle de motricité ou à l'extérieur) Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	Pilotage et encadrement de l'activité. Définition des contenus, démarches et supports d'apprentissages. Gestion de la sécurité affective et physique durant l'activité.	Participation à la mise en place et au rangement. Aide à la gestion de la sécurité affective et physique durant l'activité. Accompagnement à la gestion de la propreté.
Récréation	Participation à l'habillage/déshabillage. Surveillance et gestion de la sécurité.	Participation à l'habillage/déshabillage.
Repos, sieste	Accueil des enfants. Préparation à l'endormissement. Conduite de l'activité avec les enfants qui ne dorment pas. Accueil des enfants qui se réveillent. Intégration des enfants aux activités en place.	Préparation et surveillance du dortoir. Aide au déshabillage/rhabillage. Aide au réveil échelonné. Rangement du dortoir.

Des gestes professionnels clés nécessaires à la réussite et au bien-être des enfants en complémentarité

PE	ATSEM
<p>Organise l'espace comme propice aux apprentissages : conçoit un cadre sécurisant où les besoins, les particularités de chacun sont respectés. Adapte le matériel pour développer l'autonomie, favoriser l'activité, les inter-agissements et les interactions langagières.</p>	<p>Prépare un environnement agréable. S'assure que l'enfant dispose des outils nécessaires pour apprendre. Observe et s'assure que l'enfant soit à l'aise dans sa position. Observe et lui laisse l'opportunité de jouer.</p>
<p>Pense la réussite de chacun : différencie les tâches, outils, situations d'apprentissage et réfléchit à la gestion du collectif.</p>	<p align="center">Dans la relation avec l'enfant :</p> <p>Met l'enfant en confiance Attire son attention de façon calme Identifie les besoins de chacun Respecte la parole de l'enfant Aide à écouter les autres afin d'avoir sa place dans le groupe et développer sa personnalité</p>
<p>Etaye les tâches au cours de l'apprentissage : observe l'élève pour agir en conséquence, accompagne pour faire comprendre et encourager la réussite.</p>	<p align="center">Dans le langage :</p> <p>Se met à la hauteur de l'enfant pour lui parler d'une voix douce et claire S'assure que l'enfant a compris la consigne en la lui faisant répéter-redire Parle doucement, clairement (pas de pression psychologique) Dit des mots d'encouragement et ne porte pas de jugement sur son travail Valorise, félicite chaque enfant</p>
<p>Prend en compte l'enfant dans sa globalité : reconnaît ses émotions, construit une estime de soi, noue une relation adulte/enfant apaisée.</p>	<p align="center">Dans l'attitude :</p> <p>Est à l'écoute Est patient avec les enfants Est bienveillant, rassurant Permet aux enfant d'apprendre en jouant Est disponible pour les enfants Créer les conditions de la sécurité affective Vise l'autonomie de l'enfant</p>
<p>Inscrit son travail dans un collectif : coopère avec tous les adultes qui interviennent autour de l'enfant, considère les différentes formes d'éducation comme indissociables les unes des autres : formelle (cadre scolaire), non formelle (activités éducatives non scolaire) et informelle (apprentissage dans un cadre non éducatif. La coéducation garantit une cohérence éducative à l'égard de l'enfant et évite ainsi les actions juxtaposées ou sectorisées.</p>	

Conditions de réussite d'un atelier confié à l'ATSEM

L'objectif est que l'ATSEM s'approprie le sens de l'atelier qu'il comprenne quelle implication il doit avoir lors des différentes étapes.

AVANT	PENDANT	APRES
L'enseignant définit les objectifs, le cheminement	Introduit l'activité de façon motivante	Faire parler sur le travail
Anticipe la préparation matérielle adéquate	Se centre sur cette tâche	Associe les enfants au rangement
Définit la durée de l'activité	Laisse aux enfant le temps de l'exploration	« évalue » pour et/ou avec l'enseignant
Précise le nombre d'enfants concernés	Laisse les enfants essayer, se tromper (statut positif de l'erreur)	Accompagne au bilan de l'activité
Précise la démarche d'animation	Utilise un langage clair et cohérent pour redire les consignes, guider, accompagner	Précise si l'enfant a fait seul le travail ou quelle aide a été apportée
Prépare la consigne : claire, précise, concise – ou pas de consigne le matériel à disposition induit l'activité	Encourage, motive, écoute, observe, sollicite, relance, dédramatise.	Envisage avec l'enseignant si nécessaire les réajustement liés au fonctionnement de l'atelier
Pense l'action de l'ATSEM – guidage plus ou moins fort de l'enfant		
Présente le travail aux enfants en présence de l'ATSEM		